



HAL
open science

L'inventaire d'un petit monde. Étudier un groupe socio-professionnel à la fin du Moyen Âge

Cécile Troadec

► **To cite this version:**

Cécile Troadec. L'inventaire d'un petit monde. Étudier un groupe socio-professionnel à la fin du Moyen Âge. Rives Méditerranéennes, 2021, 62, pp.87 - 101. 10.4000/rives.8578 . halshs-03711554

HAL Id: halshs-03711554

<https://shs.hal.science/halshs-03711554>

Submitted on 1 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'inventaire d'un petit monde. Étudier un groupe socio-professionnel à la fin du Moyen Âge

L'exemple des bouchers de Rome au xv^e siècle

Cécile Troadec



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rives/8578>

DOI : [10.4000/rives.8578](https://doi.org/10.4000/rives.8578)

ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2021

Pagination : 87-101

ISSN : 2103-4001

Ce document vous est offert par Ecole Normale Supérieure Paris



Référence électronique

Cécile Troadec, « L'inventaire d'un petit monde. Étudier un groupe socio-professionnel à la fin du Moyen Âge », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 62 | 2021, mis en ligne le 01 septembre 2021, consulté le 30 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rives/8578> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rives.8578>

L'inventaire d'un petit monde. Étudier un groupe socio-professionnel à la fin du Moyen Âge

L'exemple des bouchers de Rome au xv^e siècle

Cécile Troadec

Sorbonne Université, centre Roland Mousnier (UMR 8596)

Résumé : Comment constituer, ou reconstituer, le corpus documentaire propre à l'étude d'un groupe socio-professionnel? C'est tout l'enjeu de l'enquête prosopographique lorsqu'elle s'intéresse à une profession. Plutôt que de se demander selon quels critères l'historien peut définir les contours du groupe, afin d'y inclure, ou d'en exclure, les multiples individus rencontrés au cours des dépouillements, il s'agit ici de prendre en compte le groupe tel qu'il est constitué par l'archive et les pratiques de l'écrit. À travers l'exemple des bouchers de Rome, connus grâce aux archives de la douane du xv^e siècle, on se propose de réfléchir sur la « cohésion de cet ensemble flou » qu'est le groupe socio-professionnel, pour reprendre une analyse de Luc Boltanski dans son essai sur les cadres.

INTRODUCTION

Comment constituer, ou reconstituer, le corpus documentaire propre à l'étude d'un groupe socio-professionnel? Il s'agit là d'une question de méthode délicate, car elle revient à poser l'équation à laquelle sont confrontés tous les historiens qui pratiquent la prosopographie des professions : selon quels critères peut-on déterminer l'appartenance d'un individu à un groupe socio-professionnel¹?

1 Ne pas considérer le groupe socio-professionnel comme allant de soi, prendre en compte la multiplicité des acteurs du travail artisanal, interroger le sens même des termes désignant les statuts de travail : le questionnaire de l'enquête que les historiens – en particulier médiévistes – utilisent aujourd'hui pour appréhender les identités socio-professionnelles a beaucoup évolué au cours des dernières années. Voir notamment le dossier « Stratifications » dans le numéro des *Annales* consacré aux Statuts sociaux (2013/4), en particulier Étienne Anheim, « Les hiérarchies du travail artisanal au Moyen Âge entre histoire et historiographie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2013/4, p. 1027-1038. Je renvoie également aux travaux de Philippe Bernardi, en particulier Philippe Bernardi, *Maître, valet et apprenti au Moyen Âge. Essai sur une production bien ordonnée*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2009 dont l'article d'Étienne Anheim présente les principaux apports. Voir enfin Christiane Klapisch-Zuber, « La construction de l'identité sociale. Les magnats dans la Florence de la fin du

Autrement dit, comment peut-on définir les contours du groupe, afin d'y inclure, ou d'en exclure, les multiples individus rencontrés au cours de l'enquête prosopographique? Dans le travail quotidien du dépouillement des archives, l'historien s'adonne à des opérations de regroupement : il agrège, dans des dossiers, des documents épars afin de former un corpus virtuel qui lui permettra ensuite d'écrire une histoire du groupe. Créées de toutes pièces par le geste du dépouillement, ces archives virtuelles présentent le risque d'une réification de ce qui n'est, *a priori*, qu'un ensemble de cas rassemblés par l'historien. Il importe par conséquent, à la fin de l'enquête, de faire retour sur nos propres pratiques de (re) constitution du corpus. Cette réflexion sur la forme du corpus et du groupe ainsi (re)constitués par le travail de l'historien est pourtant le plus souvent négligée. Au terme d'une enquête très longue et minutieuse, il est tentant de considérer que l'on a atteint l'objectif : celui de recenser tous les individus qui, à un moment de leur trajectoire, ont eu un lien avec l'espace social que l'on cherche à étudier. Face au groupe ainsi (re)constitué, l'historien est, comme le sociologue, confronté à cette énigme : peut-on en parler comme s'il s'agissait d'un groupe unifié, ou bien doit-on refuser à la catégorie socio-professionnelle toute existence objective, au motif de sa diversité interne et de son hétérogénéité? Cette question fondamentale fut posée par Luc Boltanski dans son essai *Les cadres. La formation d'un groupe social*, qui a inspiré certaines des réflexions qui vont suivre².

Dans ces quelques pages, je me propose de porter un regard rétrospectif sur une enquête que j'avais menée, au cours de ma thèse, à propos d'un groupe socio-professionnel présentant une forte hétérogénéité : celui des bouchers de Rome à la fin du Moyen Âge. L'approvisionnement de cette ville-capitale en pleine expansion démographique et économique était déjà bien connu : à partir des archives des douanes conservées dans le fonds de la *Camera Urbis*, quelques articles avaient mis en évidence les volumes et les rythmes saisonniers des importations de denrées alimentaires³. Toutefois, depuis les années 1990, l'attention s'était déplacée vers

Moyen Âge », in Bernard Lepetit, dir., *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, p. 205-220.

- 2 Luc Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 1982. Et plus largement, sur la sociologie des professions, entre autres : Didier Demazière, Charles Gadea, dir., *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.
- 3 Arnold Esch, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento (il loro volume secondo i registri doganali romani degli anni 1452-1462) », in Paolo Brezzi, dir., *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Rome, Il Centro di ricerca, 1981, p. 9-79 ; *id.*, « Roma come centro di importazioni nella seconda metà del Quattrocento ed il peso economico del papato », in Sergio Gensini, dir. *Roma capitale (1447-1527). Atti del IV convegno di studio del Centro studi sulla civiltà del tardo medioevo, 27-31 ottobre 1992*, Rome-Pise, Ministero per i beni culturali-Pacini, 1994, p. 107-143. Ivana Ait, « Il commercio delle derrate alimentari nella Roma del '400 », *Archeologia Medievale*, 8,

d'autres objets, si bien que l'analyse de cette documentation en était restée au niveau macro-économique. Aucune étude ne s'était intéressée aux acteurs qui garantissaient, concrètement, l'approvisionnement de Rome en viande. J'ai donc entrepris de répondre à cette question simple : qui sont les bouchers de Rome ?

UNE ENQUÊTE SANS CORPUS

C'est une enquête sans corpus préétabli par la mise en archives. Il n'existe pas, en effet, d'archives des bouchers romains, ni en tant que métier organisé, ni en tant qu'individus : aucun dossier documentaire déjà constitué, registre ou livre de comptes, aucune liste des membres de l'*ars macellariorum* – si ce n'est celle qui figure en préambule des statuts de 1432, mais elle ne comporte qu'une dizaine de noms⁴. L'enquête a donc consisté, d'abord, à créer un corpus documentaire et à établir la liste des bouchers. Les registres notariés⁵, dont on aurait pu attendre qu'ils se montrent prolixes, restent très discrets sur ce sujet, ne livrant les noms que d'une quinzaine de bouchers – un nombre ridiculement faible pour une ville de plus de 50 000 habitants. Cette source fondamentale pour l'histoire économique et sociale laisse ainsi dans l'ombre la grande majorité des bouchers romains et, pour ceux qu'elle laisse entrevoir, ne permet pas d'en étudier les pratiques économiques⁶. Pire, elle en donne une image déformée. En effet, les bouchers ont recours au notaire pour mettre par écrit des contrats bien particuliers : l'achat de cheptels importants, la location saisonnière de pâturages dans les *casali* de la Campagne romaine et les contrats de crédit qui

1981, p. 155-172. Pour une mise à jour de cet article et des données qu'il présente, on se reportera à : Ivana Ait, « Le carni della città », in Ivana Ait, dir. *Banchetti e vivande nel Rinascimento a Roma*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2017, p. 171-188. Sur les registres de la Dogana della Grascia : Manuel Vaquero Piñeiro, « La banca del mercato di S. Angelo in Pescheria : un profilo di lungo periodo », in Antonella Mazzon, dir., *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Rome, ISIME, 2008, p. 867-886.

4 Rome, Biblioteca Corsiniana, cod. 1332, cat. 34E17.

5 Pour le xiv^e siècle, je renvoie à deux études qui reposent principalement sur la documentation notariée : Jean-Claude Maire-Vigueur, « Il mondo dei mestieri », in Alessandra Molinari, Riccardo Santangeli Valenzani, Lucrezia Spera, dir., *L'archeologia della produzione a Roma (secoli V-XV). Atti del convegno internazionale di studi, Roma 27-29 marzo 2014*, Rome-Bari, EFR-Edipuglia, 2016, p. 439-464 ; Isa Lori Sanfilippo, « I macellai », in Isa Lori Sanfilippo, *La Roma dei Romani. Arti, mestieri e professioni nella Roma del Trecento*, Rome, ISIME, 2001, p. 262-289. Les registres notariés romains, conservés à partir de 1348, sont partagés entre l'Archivio di Stato di Roma (ASR) et l'Archivio Storico Capitolino (ASC). Sur les notaires romains, voir Maria Luisa Lombardo, *Il notaio romano tra sovranità pontificia e autonomia comunale (secoli XIV-XVI)*, Milan, Giuffrè, 2012.

6 Pour l'essentiel, les bouchers apparaissent au moment de l'achat ou de la vente d'un bien foncier ou immobilier, ou dans la liste des témoins.

soutiennent ce type d'investissement, autrement dit des actes qui ont trait au grand élevage spéculatif⁷. Or seule une petite élite, que l'on pourrait qualifier de « bouchers-entrepreneurs », est en mesure d'investir dans l'élevage, qui nécessite des ressources financières importantes et des liens privilégiés avec les familles de la noblesse citadine, propriétaires des pâturages. En revanche, tous les acteurs ordinaires de la boucherie, qui assurent l'essentiel de l'approvisionnement de cette ville en pleine expansion, demeuraient invisibles⁸.

Pour poursuivre l'enquête, il me fallait trouver d'autres sources. Ce sont des sources impersonnelles qui, paradoxalement, m'ont permis d'établir une liste complète des bouchers de Rome. Quatre registres de la douane de la viande (la *gabella carnium*), correspondant aux années 1459, 1461, 1463 et 1478, sont conservés à l'Archivio di Stato⁹. Ils égrènent un à un les noms des individus qui, jour après jour, déclaraient les animaux qu'ils venaient d'acheter sur le marché du Torrecchiano¹⁰. En dépit de leur apparente aridité, ces registres de douane présentent plusieurs avantages : le premier, et non des moindres, c'est qu'ils offrent la possibilité de connaître la composition du groupe des bouchers et de suivre son évolution sur une période de vingt ans. Puisque le marché au bétail se tenait en un lieu unique et que toute transaction impliquant des animaux destinés à la boucherie était systématiquement consignée par la douane, on peut considérer

7 Entre autres exemples : ASR, Collegio dei Notai Capitolini (CNC), 1108, f. 61-62, 20 mai 1470 (vente de 109 vaches à trois bouchers) ; ASR, CNC, 926, f. 89r-90v, 27 juin 1475 (vente de 56 vaches à deux bouchers) ; ASR, CNC, 1106, f. 426v-427r, 6 septembre 1468 (achat de 119 vaches et 20 veaux par Tommaso di Piezzo et son frère Battista) ; ASC, Archivio Urbano (A.U.), *Sez.* I, 254, f. 187v, 21 octobre 1463 (location des pâturages du *casale* L'Arnaro par Tommaso di Piezzo) ; ASR, CNC, 1479, f. 65v-66r, 19 septembre 1472 (location des pâturages du *casale* Palidoro par Tommaso di Piezzo et Jannizola pour 540 ducats par an).

8 Jean-Claude Maire Vigueur dresse le même constat pour la documentation notariée du xiv^e siècle : si l'élite des bouchers est bien connue grâce aux registres du notaire Venettini, nous ne savons en revanche que peu de choses sur les bouchers ordinaires (Maire Vigueur, art. cit., p. 452).

9 ASR, *Camerale I, Camera Urbis*, 79 (année 1459), 80 (année 1461), 81 (année 1463) et 82 (année 1478). Ils avaient déjà fait l'objet d'une analyse macro-économique, dont le but était d'évaluer l'importance de la consommation carnée dans les régimes alimentaires romains (cf. les travaux d'Ivana Ait cités plus haut). Pour ma part, j'ai repris entièrement cette documentation, pour jeter la lumière cette fois sur les acteurs de ce marché, leurs trajectoires, leurs stratégies et leurs échecs, les concurrences et les collaborations : voir Cécile Troadec, *Roma crescit. Une histoire économique et sociale de Rome au xv^e siècle*, Rome, EFR, 2020, chapitre 3. L'ensemble des résultats de cette étude, qui combine histoire quantitative, prosopographie et histoire sociale, sera bientôt disponible en ligne.

10 Le marché au bétail se tient sur le Campo Torrecchiano, au milieu des ruines du forum, entre le Capitole, le Palatin et le Colisée. Anna Modigliani, *Mercati, botteghe e spazi di commercio a Roma tra Medioevo ed età moderna*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1998, p. 76-84.

que la liste des acheteurs correspond peu ou prou à la liste des bouchers de Rome au moment de sa rédaction. Ainsi chacun des quatre registres photographie le groupe sur une année donnée.

Grâce à ce recensement des bouchers, on peut envisager de rechercher, dans un second temps, tous les actes où leurs noms apparaissent – qu'ils y soient, ou non, qualifiés de boucher¹¹. S'agrège ainsi, à partir de documents dispersés, un corpus documentaire, qui en vient à être utilisé par l'historien comme une sorte d'archive virtuelle du groupe socio-professionnel qu'il étudie. Tout se passe comme si je disposais alors d'un inventaire de ce tout petit monde qu'est le groupe des bouchers de Rome dans le troisième quart du xv^e siècle.

Une fois ce travail documentaire patiemment accompli, il est en effet nécessaire et légitime de considérer, dans un premier temps, cette liste d'environ 200 noms¹² comme la liste exhaustive des bouchers de Rome pour les années documentées. On ne pourrait, sans cela, procéder à l'analyse quantitative des données fournies par les registres de douane, qui permettent de dénombrer avec une extrême précision les animaux achetés par chaque boucher au cours de l'année et d'estimer ainsi son volume d'affaires. Une réflexion s'impose néanmoins en aval de l'analyse quantitative, afin d'interroger la forme du groupe, les critères de l'appartenance à la catégorie, voire son existence même. Tous les acheteurs dont les noms sont consignés par le notaire de la *gabella carnium* sont-ils des bouchers? Est-ce qu'acheter une seule vache au cours de l'année suffit à faire un boucher? Probablement non. Il arrive pourtant que les plus petits acheteurs soient qualifiés de *macellaro* par le notaire de la douane¹³. On sait avec quelle prudence il faut interpréter la mention, ou l'absence de mention, du qualificatif professionnel dans les sources. Celui-ci ne peut suffire à classer l'individu qu'il désigne dans un groupe professionnel¹⁴. Dès lors, comment comprendre l'emploi de ce qualificatif pour les acheteurs ponctuels? Pour répondre à cette question, il nous faut à présent examiner les pratiques de l'écrit mises en œuvre par l'administration de la douane, ainsi que les effets qu'elles produisent en présentant, involontairement, le registre comme une liste de noms.

11 C'est le cas, par exemple, de Giuliano di Angelo Amoroso, *alias* Merlino, dont les actes notariés ne précisent jamais qu'il est *macellarius* : ASR, CNC, 926, f. 89r-90v; 1110, f. 256v-257v, f. 263v-264r.

12 Pour le xiv^e siècle, Maire Vigueur donne comme estimation le chiffre de 100 à 150 bouchers pour l'ensemble de la ville, à partir du notaire Venettini (Maire Vigueur, art. cit., p. 444).

13 Comme, pour ne donner qu'un exemple, « *Jacometto macellaro alle campane* » qui n'achète que 41 agneaux en 1461.

14 Philippe Bernardi, « Le métier : réflexions sur un mode d'identification », in Mathieu Arnoux, Pierre Monnet, dir., *Le technicien dans la cité en Europe occidentale 1250-1650*, Rome, EFR, 2004, p. 93-107.

LE GROUPE À L'ÉTAT BRUT

Revenons donc aux registres de douane, qui constituent le point de départ de mon enquête. Ils suggèrent, par leur forme même, l'existence d'un groupe composé de l'ensemble des acteurs du commerce de la viande à un moment donné, réunis en un même espace scripturaire par le « pouvoir de la liste¹⁵ ». Cette archive livre, de manière immédiate, le groupe à l'état brut. D'abord parce qu'ici, le travail de regroupement des individus dans un ensemble fini n'est pas le produit du geste de l'historien, mais le résultat des pratiques de l'écrit adoptées par l'administration de la *Camera Urbis*. Ensuite, parce que les mécanismes sélectifs propres à la documentation notariée et aux hasards de sa conservation – qui conduisent à des phénomènes de surreprésentation ou de sous-représentation de certains quartiers urbains ou de certaines professions – ne jouent pas dans le cas des registres de douane.

Non seulement le groupe se révèle dans son intégralité, mais il y apparaît bien en tant que groupe. En effet, chaque individu semble n'être qu'un élément de cette totalité qu'est le groupe des bouchers et chaque boucher semble interchangeable avec n'importe lequel de ses homologues. Ils demeurent en quelque sorte anonymes, alors qu'ils sont, pour la première fois, nommés. En ce sens, cette source est plus impersonnelle que les actes notariés, dans lesquels chaque boucher apparaît dans sa pleine singularité et comme l'acteur de ses propres choix. Ainsi, la forme même de la documentation influence la lecture que l'historien peut avoir d'une même réalité sociale : dans un cas, celui des actes notariés, elle isole et met en lumière l'un ou l'autre boucher en particulier, auquel elle consacre plusieurs folios, tandis que dans le cas des registres douaniers, c'est le groupe comme une totalité compacte et homogène qui se donne à voir. L'énumération des noms, qui le plus souvent se succèdent sur une même page sans que l'un se distingue des autres en aucune manière, contribue à renforcer cette impression que la source révèle à l'historien le groupe à l'état brut.

C'est ce travail de regroupement, produit par les pratiques de l'écrit administratif, qu'il convient d'interroger. Plutôt que de chercher à faire le tri, parmi cette liste donnée par la source, entre les « vrais » bouchers et ceux qui ne mériteraient pas ce qualificatif professionnel, il paraît plus pertinent de réfléchir à la forme du groupe tel qu'il est donné par la source. Cette approche est celle adoptée par Boltanski, lorsqu'il prend pour objet la catégorie des « cadres » à l'époque contemporaine, pour laquelle il constate la même hétérogénéité que

15 Claire Angotti, Pierre Chastang, Vincent Debiais et Laura Kendrick, dir., *Le pouvoir des listes au Moyen Âge – I. Écritures de la liste*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 ; Étienne Anheim, Laurent Feller, Madeleine Jeay et Giuliano Milani, dir., *Le pouvoir des listes au Moyen Âge – II. Listes d'objets, listes de personnes*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

dans le cas de mes bouchers médiévaux. Plutôt que de discriminer entre les cadres authentiques et les intrus, il se propose de prendre pour objet d'étude le travail de regroupement qui aboutit à la constitution de la catégorie des cadres, dans les représentations indigènes. En d'autres termes, écrit-il, « il faut commencer par renoncer à donner une “définition préalable” du groupe ». « Ne pas s'enfermer dans les vases clos de statuts et d'appartenances sociales une fois pour toutes définis » écrit Christiane Klapisch-Zuber à propos des magnats florentins¹⁶.

Au lieu de chercher à déterminer les « critères » au moyen desquels le groupe « doit » être défini et les « frontières » qu'il « faut » lui donner pour obtenir un objet palpable et bien délimité (ce qui revient le plus souvent, on l'a dit, à enraciner le groupe dans l'ordre de la pure détermination technique et de la division technique du travail), on peut alors tenter de rendre compte de la forme prise par le groupe en interrogeant le *travail de regroupement*, d'inclusion et d'exclusion dont il est le produit¹⁷.

Dans les registres de la *gabella carnium*, la mention d'un individu ne se justifie que par son appartenance à un groupe, qui est défini par la pratique d'une même activité professionnelle. La nature de l'appartenance dont il est question ici est d'ordre sociologique, et non pas d'ordre logique ou formel : il s'agit de l'appartenance « au sens où le fait pour moi d'être du même groupe que telle autre personne crée entre nous un *lien social*¹⁸ ». Ce n'est donc pas tant le *statut* qui importe au scripteur, que la *relation sociale* dans laquelle est impliqué son interlocuteur. Le point commun qui rassemble tous les acheteurs qui figurent dans les registres de la *gabella carnium* n'est pas, en premier lieu, leur *statut* de boucher, mais leur implication au sein d'une *interaction*, d'une transaction en tant qu'acheteur de bétail sur pied. Les registres de la *gabella carnium* sont le miroir d'un espace social : ils donnent à lire les interactions entre l'acheteur-boucher et le vendeur-éleveur – et l'on peut dès lors mettre en évidence des liens de clientèle. Ils montrent aussi les relations au sein du groupe des acheteurs-bouchers – puisque l'on voit, dans la récurrence de certaines associations, la mise en place de véritables collaborations, de sociétés établies entre deux ou trois bouchers¹⁹. Des liens de clientèle privilégiés se dessinent donc, au sein du groupe des acheteurs, mais aussi avec le monde des grands éleveurs²⁰. Ce constat me conforte dans l'idée que le

16 Klapisch-Zuber, art. cit., p. 209.

17 Boltanski, *op. cit.*, p. 52.

18 À distinguer de « l'appartenance à une même classe, au sens *logique* de l'ensemble des individus possédant un même attribut (par exemple, avoir telle opinion ou tel goût) » : Vincent Descombes, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013, p. 22.

19 Le cas le plus emblématique est celui du trio Jannizola – Tommaso di Piezzo – Mathias.

20 Les grands éleveurs sont bien connus grâce aux registres de la *dohana pecudum* et de la douane des pâturages. Jean-Claude Maire Vigueur, « Des brebis et des hommes. La transhumance à Rome à la fin du Moyen Âge », in Dominique Barthélémy, Jean-Marie Martin, dir., *Liber largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, Genève, Droz, 2003, p. 219-239 ; Cécile Troadec, « *Breviter loquendo tutti*

groupe des bouchers tel qu'il est constitué par l'archive a bien une cohérence et que cette cohérence est fondée sur une pratique professionnelle et sur l'insertion dans un espace social.

Peu important, de ce point de vue, le nombre d'animaux achetés ou la pérennité dans l'activité professionnelle. Ce ne sont pas là des facteurs discriminants qui doivent nous conduire à exclure certains « petits bouchers ». Considérer uniquement la longévité dans la profession reviendrait à considérer le statut de travail comme un *état*, stable et durable, exclusif de toute autre activité professionnelle²¹. Ce serait mal comprendre l'organisation du travail dans les sociétés médiévales, puisque, comme l'a démontré Philippe Bernardi, on ne doit pas envisager les statuts de travail comme des *états*, mais plutôt comme des *relations* :

La documentation provençale nous découvre un monde foisonnant, complexe, où les catégories se recouvrent, s'imbriquent, où le vocabulaire employé s'attache plus à désigner des *relations* qu'à définir des *groupes sociaux*, où les mots, enfin, connaissent plusieurs niveaux de lecture²².

Dans cette perspective, il devient possible d'envisager la catégorie des « bouchers » telle qu'elle est donnée par les représentations indigènes (ici, les registres de douane) comme une catégorie pertinente, sans qu'il soit nécessaire à l'historien de la redéfinir, en cherchant à exclure de cet ensemble tel ou tel individu sous prétexte qu'il ne serait pas assez « authentique » pour appartenir de manière légitime à la catégorie. En d'autres termes, on ne cherchera pas à définir un seuil au-delà duquel il faudrait écarter certains bouchers, au motif qu'ils n'achèteraient pas un nombre suffisamment important d'animaux pour que l'on considère qu'ils possèdent une boucherie, que celle-ci est leur activité professionnelle principale (voire unique) et durable. Au contraire, j'ai cherché à tenir compte de tous les individus qui sont mentionnés dans les registres de douane. Pour autant, font-ils tous partie de la même *koinè* technique ? Sont-ils tous bouchers au même titre ou au même degré ?

paiono vaccari : l'économie de l'élevage à Rome au xv^e siècle », in Silvia Diacchiati, Lorenzo Tanzini, dir., *Società e poteri nell'Italia medievale. Studi degli allievi per Jean-Claude Maire Vigueur*, Rome, Viella, 2014, p. 147-160.

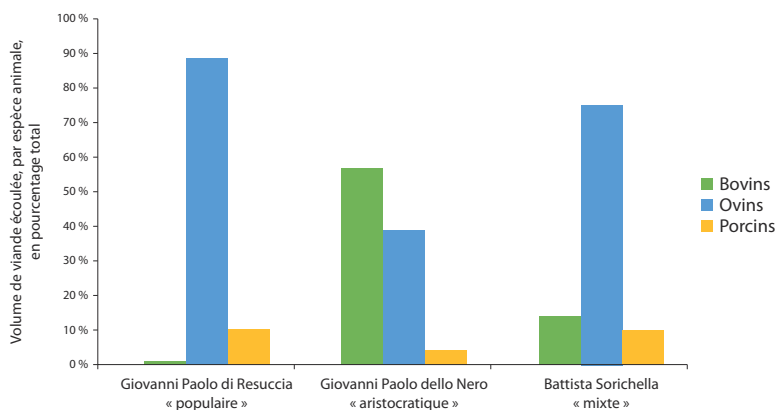
21 C'est la raison pour laquelle Philippe Bernardi préfère parler d'occupation, plutôt que de profession : Philippe Bernardi, *Bâtir au Moyen Âge (xiii^e-milieu xvi^e siècle)*, Paris, CNRS, 2011, p. 20-24.

22 Philippe Bernardi, *Maitre, valet et apprenti*, op. cit., p. 134 ; Étienne Anheim, art. cit.

DES BOUCHERS PLUS BOUCHERS QUE D'AUTRES

Dans son essai sur les cadres, Luc Boltanski remarquait que, « comme il existe des “rouges” plus “rouges” et des “chiens” plus “chiens” que d’autres, tous les exemplaires formellement inclus dans la catégorie “cadre” ne constituent pas au même degré de “bons exemples” de la catégorie²³ ». Si je devais, en tant que médiéviste, citer des bouchers exemplaires de la catégorie, les exemples qui me viendraient spontanément à l’esprit sont ceux qui me paraissent les plus représentatifs par leur volume d’affaires, les dimensions de leur clientèle, leur fréquentation du marché, leur capacité à fonder des sociétés, la longévité de leur activité sur la période documentée (1459-1478²⁴). Pour esquisser une typologie, j’avais retenu comme critère la spécialisation selon le niveau de vie de leur clientèle²⁵. Ceci m’amenaient à mettre en évidence trois profils-types (fig. 1). On constate que tous trois font partie d’une élite bouchère, puisque leurs volumes d’affaires sont sensiblement équivalents – ils écoulent chacun plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d’animaux en une année.

Figure 1. Trois profils d’entrepreneurs-bouchers romains en 1459



Volume de viande écoulée, par espèce animale, en pourcentage du total – Source : Cécile Troadec, *Roma crescit, op. cit.*, p. 224

23 La catégorie « chien » convoque spontanément à l’esprit l’image du *golden retriever* ou de l’épagneul, « chien plus chien » que le pékinois : Boltanski, *op. cit.*, p. 466, qui s’appuie sur des travaux de psychologie cognitive : Eleanor Rosch, Barbara Lloyd, dir., *Cognition and Categorization*, New York, Erlbaum, 1978. Rosch et Lloyd montrent que, dans de nombreux cas ordinaires, les catégories sont formées autour d’un noyau de bons exemples, des cas typiques, à partir desquels par des jugements de proximité on assimile les autres exemples.

24 De même que, pour les cadres, on citera de manière privilégiée ceux qui ont fait HEC, sont parisiens, ont la quarantaine et sont commerciaux dans de grandes entreprises. Boltanski, *op. cit.*, p. 467.

25 Le premier profil vise plutôt une clientèle populaire, à laquelle il propose des viandes peu coûteuses (viande ovine principalement), tandis que le second s’adresse à une clientèle plus aisée (avec une prédominance de la viande bovine).

En prenant ces « gros bouchers » pour exemples, je choisis des « gens de métier », au sens où les historiens de l'Antiquité entendent cette notion, c'est-à-dire des « détenteurs d'un savoir mis en pratique dans le cadre d'une activité professionnelle stable et spécialisée²⁶ ». Ce sont ces experts que l'on considère généralement comme des « professionnels », non seulement au regard de l'importance de leur chiffre d'affaires, mais aussi parce qu'ils contrôlent l'ensemble de la filière, de l'élevage jusqu'à la vente au détail. « De la transformation à la commercialisation, le professionnel domine un secteur complet d'activité à partir du cœur de son champ de compétences reconnues²⁷ ». Or, on l'a dit, ce sont les actes notariés qui permettent de mettre en évidence, pour quelques cas bien précis, cette volonté entrepreneuriale de contrôler l'ensemble de la filière. Tous les autres acteurs mentionnés dans les registres de la *gabella carnium* sont-ils pour autant moins professionnels, parce qu'ils n'ont pas choisi d'investir dans l'élevage?

DU BON CHOIX DES EXEMPLES

Comment l'historien choisit-il des exemples à l'intérieur du groupe qu'il étudie lorsqu'il veut donner des exemples représentatifs? Dans le cas qui m'occupe, y a-t-il des bouchers « plus bouchers » que d'autres?

Au moment de produire un discours scientifique, une fois que se sont décantées les strates successives des dépouillements, quelques noms émergent. Alors même que tous les bouchers semblaient, de prime abord, interchangeables, certains ont pourtant fini par se distinguer de la masse indistincte et anonyme. Finalement, je sélectionne les exemples « saillants », paradigmatiques, c'est-à-dire ceux qui, sur le marché de la viande, occupent les positions centrales : on aboutit là à une représentation stylisée du boucher de haut niveau. Ces pratiques engendrent un échantillon exemplaire, écrit Boltanski, « un échantillon imaginaire, qui n'est pas la reproduction de l'échantillon statistique²⁸ ». Cela conduit à écarter, à ignorer, à effacer les cas intermédiaires, moyens, ordinaires – qui sont précisément ceux que mettent en lumière les archives de douane. On tend à opposer, de manière

26 Nicolas Monteix, Nicolas Tran, dir., *Les savoirs professionnels des gens de métier. Études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain*, Naples, Centre Jean Bérard, 2011 ; voir les travaux de Benoît Descamps sur les bouchers parisiens à la fin du Moyen Âge : Benoît Descamps, « Bonnes ou mauvaises chairs : le point de vue de la boucherie parisienne à la fin du Moyen Âge », in Marie-Pierre Horard et Bruno Laurioux, dir., *Pour une histoire de la viande*, Rennes-Tours : coll. Tables des Hommes, Presses Universitaires de Rennes, p. 237-254.

27 Juliette Sibon, Sandrine Victor, « Le professionnel. Une catégorie d'analyse pertinente dans le contexte médiéval? Introduction », *Rives méditerranéennes*, 55, 2017/2, p. 7-20.

28 Boltanski, *op. cit.*, p. 467.

diamétrale et caricaturale, des bouchers « authentiques » et d'autres qu'on hésite même à qualifier comme tels.

Aux individus « authentiques », pourvus d'une forme subjectivement identifiable et représentée dans le langage par un substantif, porteurs de toutes les propriétés que suppose le concept et de celles-là seulement, [...] s'opposent tous ceux que leur indétermination relative rend « louches », sans « clarté » ni « transparence », inassignables à une position reconnue, « inauthentiques » précisément parce qu'ils paraissent regarder d'un côté et regardent ailleurs, ou regardent de deux côtés à la fois²⁹.

Une telle discrimination est aussi, pour partie, le produit de certaines pratiques de l'écrit, qui accentuent la visibilité de ces cas exemplaires et renforcent la conviction que ce sont de bons exemples. La première de ces pratiques scripturaires réside dans l'économie du registre de douane et dans la mise en page de chaque folio. On peut en effet mettre en évidence des mécanismes de distinction sociale dans la manière dont le notaire de la douane enregistre le nom des bouchers venus déclarer leurs achats. D'une manière générale, chaque folio comporte entre trois et six noms de bouchers. On l'a dit, cette litanie de noms qui reviennent, semaine après semaine, dans un ordre indifférent, contribue à créer l'image d'un groupe indistinct, où tous occupent des places interchangeables. Cette impression d'anonymat et d'indistinction est renforcée encore par l'évolution de l'administration romaine pendant ces mêmes années.

Il s'agit en effet d'une période au cours de laquelle, à la suite du retour du pape et de la Curie à Rome, les compétences de la *Camera Urbis* sont progressivement transférées à la Chambre apostolique. Cette mutation institutionnelle se traduit par un changement dans les pratiques de l'écrit administratif et dans les procédures d'enregistrement comptable mises en place par les douanes. D'abord par l'extrême précision des enregistrements, dans un contexte d'hypergraphie qui marque, depuis le milieu du xiv^e siècle, les pratiques scripturaires de l'administration pontificale³⁰. Ensuite, par une modification dans la logique d'organisation des registres, qui résulte de l'importation des techniques issues de la Chambre apostolique et qui voit s'imposer désormais une logique d'organisation purement chronologique³¹. Pour le cas qui nous intéresse, les deux premiers registres (1459, 1461), organisés par quartier de Rome, obéissent encore aux anciennes modalités d'enregistrement³². Chaque volume est découpé en treize sections, qui

29 *Ibid.*, p. 33.

30 Valérie Theis, Étienne Anheim, « La comptabilité des dépenses de la papauté au xiv^e siècle. Structure documentaire et usages de l'écrit », *MEFRM*, 118/2, 2006, p. 165-168.

31 Theis, Anheim, art. cit., p. 168 à propos du « triomphe définitif de l'enregistrement chronologique ».

32 On retrouve cette même organisation par *rione* pour d'autres douanes, par exemple pour

correspondent aux treize *rioni*, comme l'indique le sommaire figurant sur la première page. Au sein de chaque section, le notaire consacre une pleine page à chaque individu (éleveur ou boucher). La composition des deux registres suivants (1463, 1478) est radicalement différente : ce sont des registres annuels, enregistrés chronologiquement, qui s'affranchissent du découpage en *rioni*, c'est-à-dire de la représentation de l'espace urbain propre à la Commune de Rome³³.

Dans cette nouvelle mise en page, il devient très rare qu'une page entière soit réservée à un seul individu. Lorsque le cas se présente, cela produit un effet de dissymétrie, qui détache l'individu du reste du groupe. À Tommaso di Piezzo, l'un des « bouchers les plus bouchers » de Rome, une page entière est régulièrement réservée par le notaire. Il n'ajoutera pas d'autres noms en-dessous de celui de Tommaso, car ce dernier est susceptible de revenir le voir dans un très court délai³⁴. Consacrer une page entière à un seul boucher, c'est également retranscrire sa notoriété, son « capital de visibilité³⁵ », c'est-à-dire une dissymétrie dans l'interconnaissance : celui-ci est reconnu comme boucher par un plus grand nombre de personnes que lui-même n'en connaît. Il est possible que cette mise en exergue dans l'économie du registre réponde à un certain « mode de présentation de soi³⁶ » de la part de certains bouchers : même si ces derniers ne sont pas les scripteurs, ils peuvent avoir participé à forger l'image que ces documents donnent d'eux-mêmes.

Un autre mécanisme de distinction réside dans la répétition du nom d'un même boucher tout au long du registre. Son omniprésence dans l'économie du registre fait écho à la place qu'il occupe au sein du groupe. L'intensité de sa fréquentation du marché, qui lui confère une position centrale au sein de cet

la *dohana pecudum* (Prato, Biblioteca Roncioniana, 330, v. 1410 ; ASR, *Camera Urbis, Dohane pecudum Urbis*, 2, année 1448 ; 4, année 1454 ; 5, années 1464-1465). Seul le registre couvrant les années 1452-1453 (ASR, *Camera Urbis, Dohane pecudum Urbis*, 3) s'affranchit de ce découpage géographique pour suivre un ordre chronologique.

33 Le registre 81 (1463) correspond au moment de transition entre les deux modèles puisque, même s'il est organisé chronologiquement, une référence au rione subsiste : en effet, celui qui paie la taxe (qu'il s'agisse de l'acheteur ou du vendeur) y est systématiquement identifié par son rione de résidence. Cette précision a complètement disparu quinze ans plus tard, dans le registre 82.

34 ASR, *Camerali I, Camera Urbis*, 81, f. 23v par exemple. C'est le cas aussi de Pietro della Pilosella (ASR, *Camera Urbis*, 82 f. 56v) ou de Jannizola (f. 71v).

35 Nathalie Heinich, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, 2012. Distinct du « capital social » ou de l'honneur, le capital de visibilité se caractérise par la dissymétrie entre le nombre de personnes qui reconnaissent un individu et ceux que ce dernier reconnaît.

36 Bernardi, art. cit.

espace social³⁷, est transcrite par le grand nombre d'occurrences de son nom dans les registres de douane. Pour chaque boucher, on peut ainsi calculer le nombre de jours où il se présente devant la *gabella carnium*. La récurrence de leur nom, qui revient folio après folio à la lecture des registres de douane, suscite un sentiment de familiarité, qui rapproche le chercheur de certains de ces bouchers, dont les noms restent en mémoire. Cette proximité est renforcée encore par le fait que ces individus sont précisément ceux pour lesquels on peut dresser une fiche prosopographique, puisqu'on en retrouve trace dans d'autres fonds d'archives. Une telle visibilité les rend alors plus susceptibles d'être choisis comme exemples dans une publication scientifique.

« LA COHÉSION D'UN ENSEMBLE FLOU³⁸ » : PRENDRE EN COMPTE LES CAS LIMITES

Ainsi, la structure de la catégorie socio-professionnelle pensée par l'historien tend à être conforme à la structure de la catégorie telle qu'elle est construite par les pratiques de l'écrit et telle qu'elle est construite par le groupe lui-même. La démarche même de l'historien, qui consiste à établir des typologies afin de donner une cohésion à cet « ensemble flou », conduit à mettre de côté les cas limites.

Tout se passe comme si, s'agissant de donner un contenu substantiel au terme de cadre, les personnes interrogées désignaient spontanément les exemples paradigmatiques en évitant de penser les cas limites situés aux marges de cet ensemble flou³⁹.

Il est pourtant paradoxal d'écarter du discours scientifique les exemples marginaux (les exemples ordinaires de la catégorie) qu'on s'était réjouis de voir surgir au moment des premiers dépouillements. N'était-ce pas une chance que de découvrir, enfin, dans les registres de douane les noms de petits bouchers, comme Sasso ou Francesco Jannitelle? Sasso est actif en 1459 et 1461 : il achète veaux, vaches et agneaux exclusivement, dans des quantités qui doublent quasiment d'une année à l'autre⁴⁰. Francesco Jannitelle quant à lui fait varier son activité d'une année à l'autre : si en 1459 il achète 14 bovins et 222 porcs, deux ans plus tard il ne vend que de la viande d'agneau (127 agneaux achetés). En 1463 enfin, son activité de boucher s'est considérablement réduite semble-t-il, puisqu'il n'achète que deux veaux, une vache et vingt agneaux, ce qui peut laisser à penser qu'il a d'autres sources de revenus ou que son activité de boucher n'était que transitoire. Sans les registres de douane, jamais nous n'aurions eu connaissance

37 Ce sont des notables sur le marché de la viande.

38 Je reprends ici le titre de la conclusion de l'ouvrage de Luc Boltanski.

39 Boltanski, *op. cit.*, p. 469.

40 Sasso achète, en 1459, 24 veaux, 9 vaches et 199 agneaux et en 1461, 42 veaux, 21 vaches et 303 agneaux.

de leur existence – car je ne les ai pas retrouvés dans les actes notariés – alors même que ces acteurs ordinaires du commerce de détail constituent la majorité des individus qui composent le groupe. Il est certain que, dans de nombreux cas, ces acteurs sont « en marge » du marché, par la faiblesse de leurs investissements ; ils n'en sont pas moins essentiels au fonctionnement dudit marché.

Ce à quoi nous invitent les registres de douane, c'est ainsi à prendre acte de la diversité des conditions objectives que recouvre l'appellation « boucher ». Pour autant, est-il pertinent d'agréger ces cas limites comme des exemples aussi exemplaires de la catégorie que les « bouchers très bouchers » ? Oui, si l'on conçoit la catégorie telle qu'elle est construite par les opérations de la logique pratique⁴¹ : comme une « catégorie organisée autour d'un noyau central, mais dépourvue de limites nettes permettant de définir de façon absolue l'appartenance ou la non-appartenance⁴² ». On s'affranchit ainsi de l'aporie de savoir comment déterminer l'appartenance ou la non-appartenance d'un individu au groupe. On propose de considérer la forme de cet « ensemble flou » tel qu'il est donné par la documentation et de le prendre pour objet d'étude, comme le fait Boltanski avec la catégorie des cadres. Une telle approche, plus proche des taxinomies indigènes, permet également de restituer des hiérarchies du travail plus fines, en prenant en compte une pluralité de paramètres et de critères. La catégorie n'est plus, dès lors, conçue comme un ensemble homogène « séparé par des limites nettes et défini par un nombre limité de critères⁴³ », mais plutôt comme un ensemble flou dont il faut comprendre la cohésion. On rejoint ici la définition des « groupes professionnels » – notion qui a remplacé celle de « professions » en sociologie – telle qu'elle est proposée par les sociologues : « les groupes professionnels sont des ensembles flous soumis à des changements continus, caractérisés à la fois par des contours évolutifs et une hétérogénéité interne⁴⁴ ». Il ne s'agit plus de se demander comment définir les contours du groupe, mais de prendre pour objet le groupe tel qu'il est constitué par l'archive et les pratiques de l'écrit.

Cette posture méthodologique implique de ne plus ignorer les cas limites, marginaux ou ordinaires. Mais elle exige de tenter de rendre compte des

41 D'une manière générale, l'activité pratique de classement procède par rapprochement et par assimilation, autour de profils-types, et non pas à partir de critères ni des catégories pré-établies d'une nomenclature formelle. Sur ce point, voir l'expérience de sociologie menée en 1983 : Luc Boltanski, Laurent Thévenot, « Finding one's Way in Social Space : a Study Based on Games, » *Social Science Information*, 22 (n°4-5), 1983, p. 631-679.

42 Boltanski, *op. cit.*, p. 464. Il fait ici référence aux taxinomies populaires et pratiques, analysées par Eleanor Rosch.

43 *Ibid.*, p. 464.

44 Démazière, Gadéa, *op. cit.*, p. 20. Cela conduit à « envisager les groupes professionnels non comme des ensembles protégés, fermés ou codifiés, mais comme des processus évolutifs, vulnérables, ouverts, instables ».

différents modes d'affiliation à un espace social : pour cela, on ne pensera plus le groupe comme une liste d'individus, ni la profession comme un *état* ou un *statut*, stable, fixe et définitif, mais l'espace social tel qu'il est créé et défini par un faisceau de *relations* et d'interactions. Cela n'est possible que depuis une scène ou un site d'interactions : dans l'exemple des bouchers, la scène se passe dans le bureau d'enregistrement de la *gabella carnium*, devant le notaire, pendant quelques journées, quelque part au milieu du xv^e siècle. Ce que j'étudie, ce n'est donc pas le « groupe » des bouchers, mais un « lieu anthropologique » où s'entrecroisent identités sociales et transactions économiques⁴⁵.

45 Klapisch-Zuber, art. cit., p. 209 : « Ces investigations en dehors du groupe visé au départ de l'enquête m'ont ainsi peu à peu conduite à élire comme terrain, plutôt qu'un "groupe social" à strictement parler, un "lieu anthropologique" ».